

SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

COMPTE RENDU DE REUNIONS DU CONSEIL SYNDICAL DES 8 et 12 juillet 2016

Le 8 juillet 2016, se sont réunis en mairie de GENEY :

- Jean Marie JACOB, président,
- Cyril CORNEVAUX, vice-président,
- les délégués : Denise MATHIOT, Jean Paul BELON, Jean François GREMAUX.
- Pierre MINOT et Alain ENAMORADO, Véolia-Eau.
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

Le quorum n'étant pas atteint, aucune délibération n'a été prise.

Le conseil syndical a survolé l'ordre du jour et décidé d'une réunion extraordinaire le 12 juillet au même lieu avec le même ordre du jour.

Le 12 juillet 2016, se sont réunis en mairie de GENEY :

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président
- Cyril COURNEVAUX, vice-président,
- les délégués : Pascal CASARTELLI, Frank RIBET, Nicolas LHOMME, Denise MATHIOT, Frédéric ROUTHIER, Fabien PIERROT, Jean François GREMAUX, Christian MORA.
- Alain ENAMORADO, Véolia-Eau.
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

1 : Election d'un secrétaire de séance :

Jean François GREMAUX est élu à l'unanimité.

2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 11 avril 2016 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3 : Questions à VEOLIA :

-3.1 : Présentation du RAD 2015 :

Véolia a transmis au syndicat son Rapport Annuel du Délégué (RAD 2015) et chaque délégué en a pris connaissance. Les chiffres montrent une situation sans grands changements de l'exercice 2014 à l'exercice 2015. Les interventions de Véolia ont été plus nombreuses : 27 casses ont été réparées mais le rendement réseau stagne. Le renouvellement programmé des compteurs a pris du retard. Véolia fait le point sur les évolutions réglementaires concernant les impayés, les enrobés à l'amiante et la défense incendie.

-3.2 : Travaux à BRETIGNIER :

Véolia a fait un devis à la commune de Brétignier pour une mise en conformité de ses installations. Ce devis vient de lui être accepté. Les travaux prévus se réaliseront après les vacances, en septembre 2015. Dès lors, la commune de Brétignier pourra intégrer le syndicat.

4 : Travaux de renouvellement réseau pour 2017 : choix de la portion prioritaire et délibération pour lancement de l'étude et des demandes de subventions:

- 4.1 Travaux:

Deux priorités se dégagent : de l'église de GENEY au réservoir d'ACCOLANS ou de la station au réservoir de GENEY (1 400 mètres environ dans les deux cas).

Après avis de Véolia et discussions du comité, c'est le remplacement de la conduite de la station au réservoir de GENEY qui est retenu.

A l'unanimité, le conseil approuve ce choix et mandate le président pour l'exécution de ce marché en l'autorisant à en signer les pièces et à trouver le financement par fonds libres, emprunts et subventions.

- 4.2 Choix d'un maître d'œuvre:

Le cabinet ASCETI, qui dirige actuellement les travaux sur ACCOLANS et sur GENEY, à la satisfaction générale, a fait une proposition en conservant ses tarifs actuels, à savoir 0.86 € du mètre linéaire pour le relevé topographique et 2.01 € du mètre linéaire pour la maîtrise d'œuvre.

A l'unanimité, le conseil décide d'accepter cette offre et mandate le président pour l'exécution de ce marché en l'autorisant à en signer les pièces et à trouver le financement par fonds libres, emprunts et subventions.

5 : RPQS 2015 :

Michel BOURRELIER présente le projet de Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service (RPQS) qu'il a dressé avec l'aide du président.

A l'unanimité, le conseil approuve ce RPQS de l'exercice 2015 qui sera transmis en préfecture avec la délibération l'approuvant, puis soumis aux conseils municipaux des communes adhérentes.

6 : Point sur les travaux :

Les deux chantiers sont en cours de finitions. Une réunion préalable à la réception aura lieu la semaine prochaine pour la liaison GENEY-ONANS. Des enrobés sont à terminer à ACCOLANS. Le syndicat retouchera des subventions sur ces dépenses : 10 % du Département et de la Région, plus 20 % de l'Agence de l'Eau, soit 30 % au total.

7 : Avancement de la DUP :

Les deux traçages complémentaires ont été réalisés par le cabinet REILE :
-un à Accolans sur la faille du creux du cheval qui ressort à Mancenans.
-l'autre sur le versant ouest qui ressort à la source mais l'injection a été réalisée après décapage d'une épaisse couche d'argile, qui avait isolé la jonction jusqu'à présent.
Les résultats ont été transmis au commissaire enquêteur et le dossier est maintenant en préfecture.

5 : Questions et informations diverses :

- Suite aux gros orages qui se sont abattus récemment sur la région, il a été constaté que la filière de traitement a parfaitement joué son rôle et la qualité de l'eau distribuée n'a pas été perturbée.

- Le contrat d'affermage liant le syndicat à Véolia arrive à échéance le 31 décembre 2017. Michel BOURRELIER informe le comité que cette procédure est longue et complexe, et que son assistance a un coût forfaitaire de 5 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le comité, à l'unanimité, décide de retenir l'offre du cabinet MBConseils d'assistance à la passation d'une délégation de service public d'eau potable pour 5 000 €, et mandate le président pour l'exécution de ce marché en l'autorisant à en signer les pièces et à trouver le financement par fonds libres, emprunts et subventions.

La séance est close à 22 heures.

Dressé par MBConseils, le 13 juillet 2016.